

Demande de propositions des clubs : National Winter Sports Development Association (NWSDA)

Un programme d'aide financière visant à soutenir le développement des fondeurs canadiens en compétition internationale.

21 avril 2021

1. APERÇU

La National Winter Sports Development Association (NWSDA) a été créée grâce à la prévoyance et au soutien de la famille Disbrow pour aider les clubs de ski de fond capables de développer et former des skieurs et des entraîneurs compétents selon une planification de développement à long terme. La NWSDA est dotée d'un conseil d'administration qui décide de la direction et de la distribution des subventions de la NWSDA. Nordiq Canada gère et administre les fonds octroyés annuellement par le conseil d'administration de la NWSDA.

L'ordre des priorités d'aide financière de l'Association est le suivant :

1. L'embauche d'entraîneurs professionnels à temps plein pour diriger des programmes annuels de développement des athlètes. L'entraîneur doit adapter une approche inclusive au Guide de développement à long terme de l'athlète (DLTA) de Nordiq Canada intitulé « Ski de fond - Un sport pour la vie ».
2. Faire progresser la formation des entraîneurs professionnels et des athlètes de ski de fond qui veulent devenir des entraîneurs professionnels; cela peut comprendre de les aider avec leur éducation à l'Institut national de formation des entraîneurs (INFE) ou d'autres possibilités pour améliorer leur carrière.
3. Offrir une aide financière pour les athlètes qui ont les compétences et le désir de concourir, d'abord pour leur club et leur équipe provinciale, puis au niveau de l'équipe nationale de ski.

2. CADRE DES DÉBOURSEMENTS DE L'AIDE FINANCIÈRE

Veuillez noter qu'en raison des circonstances liées à la COVID-19, l'évaluation des objectifs de performance des candidatures est limitée par rapport aux critères appliqués lors des années précédentes pour effectuer la sélection. Les candidatures de l'année seront évaluées de façon qualitative.

L'attribution des fonds aux clubs pour la saison 2021-22 sera basée sur les priorités de la NWSDA selon les lignes directrices suivantes :

- I. La qualité du programme proposé par le club et les systèmes de soutien organisationnel pour la prestation du programme;

Nordiq Canada

Bill Warren Training Centre
100-1995 Olympic Way
Canmore, Alberta, T1W 2T6

Tél : 403.678.6791
info@NordiqCanada.ca

- II. L'aide financière pour le développement et la formation des entraîneurs de carrière au niveau des clubs en fonction des plans de perfectionnement des entraîneurs;
- III. La durabilité du développement du programme;
- IV. La qualité de la candidature.

3. ADMISSIBILITÉ DES CLUBS ET PROCESSUS DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

a) Admissibilité des clubs

- I. Tout club de ski de fond affilié à l'organisme national avec un entraîneur à temps plein ou en voie d'engager un entraîneur à temps plein;
- II. Le club doit démontrer qu'il s'engage à assurer un minimum de sécurité d'emploi pour l'entraîneur considéré pour cette aide financière. Cela comprend un engagement minimum de deux ans, conditionnel au soutien financier, avec un ensemble d'avantages sociaux comprenant un régime de services médicaux et d'assurance et une cotisation à un régime REER avec une entente de contribution de contrepartie;
- III. La majeure partie des subventions de club doit être distribuée à des clubs établis; cependant, les clubs en développement qui peuvent démontrer le potentiel d'établir des programmes de développement de qualité à long terme seront également considérés (conformément au critère a) ci-dessus).

b) Candidature du club

Soumettre les renseignements suivants dans un seul document PDF. La demande de votre club doit utiliser les titres suivants et dans l'ordre indiqué ci-dessous. (Maximum 10 pages; une présentation sous forme de liste est acceptée.)

a) Lettre de présentation (5 %) : une lettre d'une page indiquant **le montant demandé (en caractère gras)** à la NWSA et un aperçu des besoins du club et de la façon dont ces fonds seront utilisés.

b) Formulaire de demande de la NWSA : Compléter l'ANNEXE A.

c) Organisation (10 %) : le club doit être en mesure de démontrer son efficacité organisationnelle en s'appuyant sur une équipe de bénévoles et un système de développement sain et dynamique basé sur le modèle du DLTA. Veuillez fournir : un organigramme du club et un tableau des programmes (de l'étape Apprendre à s'entraîner jusqu'à l'étape S'entraîner à la compétition du DLTA) incluant le nombre d'athlètes et d'entraîneurs dans chacune des étapes du DLTA du programme du club.

Veuillez indiquer comment votre organisation a évolué et a adapté sa structure dans un contexte de COVID et ce que ça signifie par rapport à l'efficacité des opérations;

Veuillez indiquer la façon dont cette subvention contribuera à votre durabilité.

Nordiq Canada

Bill Warren Training Centre
100-1995 Olympic Way
Canmore, Alberta, T1W 2T6

Tél : 403.678.6791
info@NordiqCanada.ca

d) Description du programme et plan opérationnel (30 %) : décrivez la façon dont le club améliorera le programme actuel et ciblera les besoins des athlètes de développement qui aspirent à atteindre l'excellence dans le sport au niveau international;

Les restrictions de la dernière année (et pour la suite) ont représenté de grands défis par rapport à la prestation et au développement des programmes au sein des clubs et des divisions à différents degrés à travers le pays. Veuillez envoyer les renseignements suivants concernant le développement durable des athlètes :

- I. Quelles mesures le club a-t-il mises en place pour maintenir le développement des athlètes et les leçons qui découlent de ces pratiques;
- II. Quels sont les plans du club pour le retour aux opérations normales après la covid et comment pouvez-vous favoriser leur viabilité;
- III. Quelles sont actuellement les plus grandes lacunes de votre programme de développement et comment la subvention va-t-elle contribuer à les combler;
- IV. Comment ces efforts vont-ils contribuer au succès du programme national?

e) Plan complet pour les entraîneurs (25 %) : décrivez le perfectionnement professionnel et le cheminement de carrière du récipiendaire de la subvention d'entraîneur du club désigné. Le plan doit indiquer :

- I. Le niveau de responsabilité de l'entraîneur;
- II. Les objectifs de formation des entraîneurs désignés, tels que l'avancement de leur formation à l'Institut national de formation des entraîneurs (INFE) et d'autres occasions d'amélioration de carrière (si vous avez déjà reçu ces fonds, veuillez indiquer votre capacité à suivre le plan d'entraînement des entraîneurs de l'année précédente).

f) Coopération provinciale et nationale (15 %) : décrivez brièvement comment votre club coopère au sein de vos structures provinciales et nationales (par exemple : participation aux stages d'entraînement, circuit de course provincial, AGA, circuit NorAm, comités, etc.).

g) Réalisations de performance du club (10 %) : indiquez les plus grandes réalisations du club au cours des trois dernières années, c.-à-d. : le classement général national du club; le classement national junior du club; le classement ou les résultats provinciaux; liste des athlètes qualifiés pour les équipes provinciales, l'équipe nationale ou l'équipe nationale de développement; les championnats du monde juniors et U23 et les athlètes qui ont gradué aux programmes seniors de l'ÉNS au cours des huit dernières années.

Veuillez également indiquer les mesures mises en place par le club pour conserver et recruter des athlètes au cours de la dernière année et les conséquences des restrictions sur les entraînements et les compétitions.

Nordiq Canada

Bill Warren Training Centre
100-1995 Olympic Way
Canmore, Alberta, T1W 2T6

Tél : 403.678.6791
info@NordiqCanada.ca

h) Budget opérationnel (10 %) : veuillez soumettre une estimation du budget du programme du club en 2021-22, en spécifiant les sources de financement du club, le montant demandé à la NWSDA et à quoi ces montants serviraient, ainsi que le pourcentage du financement provenant de la subvention et la façon dont le club compte progressivement assumer ce montant.

ÉVALUATION QUALITATIVE Tous les critères seront évalués selon l'échelle suivante :

A	B	C	D
<p>Les plans sont détaillés et appuyés par des indicateurs de performance réalistes et progressifs.</p> <p>Les initiatives favorisent la durabilité et sont directement liées aux quatre priorités indiquées dans l'aperçu.</p>	<p>Les plans répondent à des besoins réels de développement et indiquent les moyens d'y arriver.</p>	<p>Les plans contiennent peu de preuves ou pas de preuves concernant le besoin et/ou le succès potentiel du projet.</p>	<p>La candidature ne contient pas toutes les informations et les documents requis et/ou contient des raisonnements conflictuels ou incompatibles.</p>

4. DÉTAILS SUR LA SOUMISSION DE LA CANDIDATURE

Envoyer à : Stephen Novosad, Directeur du développement des athlètes et des entraîneurs : snovosad@nordiqcanada.ca

Date limite : **19 mai 2021**

- Toutes les demandes seront examinées par un comité de sélection mis sur pied par Nordiq Canada.
- Le comité de sélection sélectionnera une brève liste de candidats.
- Le comité de sélection enverra la liste des candidats au conseil d'administration de la NWSDA pour la sélection finale et l'approbation.
- Les candidats retenus seront avisés par téléphone et/ou par courriel.

Veuillez contacter Stephen Novosad, snovosad@nordiqcanada.ca pour toute question ou préoccupation.

Les candidats retenus seront annoncés autour du 15 juin 2021 (à confirmer par le conseil d'administration de la NWSDA).

Veuillez envoyer vos soumissions par voie électronique. Veuillez inclure les renseignements demandés dans l'annexe A.

Nordiq Canada

Bill Warren Training Centre
100-1995 Olympic Way
Canmore, Alberta, T1W 2T6

Tél : 403.678.6791
info@NordiqCanada.ca



ANNEXE A – RENSEIGNEMENTS DU CLUB ET DE L'ENTRAÎNEUR

a) Renseignements du club

1. Nom du club : _____
2. Personne-ressource principale : _____
3. Téléphone : _____
4. Courriel : _____
5. Adresse postale : _____
6. Montant demandé à la NWSDA : _____

B) Renseignements de l'entraîneur

1. Entraîneur du club : _____
2. Entraîneur adjoint du club (le cas échéant) : _____
3. Expérience de l'entraîneur : veuillez joindre un CV indiquant l'expérience et la formation de l'entraîneur.
4. Échelle salariale prévue pour les entraîneurs : _____
5. Trois principaux défis auxquels l'équipe d'entraîneurs devra faire face pour la saison 2021-22 :
 - a. _____
 - b. _____
 - c. _____

Nordiq Canada

Bill Warren Training Centre
100-1995 Olympic Way
Canmore, Alberta, T1W 2T6

Tél : 403.678.6791
info@NordiqCanada.ca